

Extrait du registre  
des délibérations du conseil  
communautaire de la communauté de  
communes Sauer Pechelbronn

séance du 09/11/2015

Date de la convocation:  
03/11/2015  
Date d'affichage:  
04/11/2015

L' an 2015 et le 9 Novembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:  
Afférents au conseil  
communautaire : 35  
En exercice : 35  
Votants : 31

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : MM : NICASTRO Gérard, SUSS Charles

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUTEY Sylvie à M. WEISS Damien, M. SCHLOSSER Charles à Mme DESCHLER Annie

Excusé(s) : M. THALMANN Alfred

Secrétaire de séance :  
M. ISEL Roger.

Réf : 144.2015  
Vote : A la majorité  
Pour : 25  
Contre : 1  
Abstentions : 1  
Mention exécutoire : Non

**144.2015 : Opération de soutien aux classes de découvertes-sorties pédagogiques  
aux collégiens : Séminaire de Jeunes à Walbourg.**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,*

*Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes découvertes et sorties pédagogiques,*

*Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,*

*Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours « classes découvertes » comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée*

ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Envoyé en préfecture le 23/11/2015  
Reçu en préfecture le 23/11/2015  
Affiché le

ID : 067-200013050-20151109-D\_CC\_144\_2015-DE

~~Vu la demande de subvention du 1<sup>er</sup> septembre 2015 du Séminaire de jeunes de Walbourg, pour le séjour au Liebrauënberg à Goersdorf, du 21 au 25 septembre 2015,~~

Considérant la liste des élèves participant au séjour,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Alfred KREISS,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre, une abstention, décide :**

- **Le versement d'une aide pour le séjour au Liebfrauenberg à Goersdorf, du 21 au 25 septembre 2015 :**

**24 élèves pendant 5 jours : 360 € (24 x 5 x 3 €)**

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 16/11/2015

*Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623  
du 22 juillet 1982*

Le président,  
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS  
PREFECTURE DE HAGUENAU -  
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :  
18/11/2015

